

Rapport de la Shirley L. Thon directrice



«Plus que jamais, la voix humanisante et pénétrante de l'artiste doit contrebalancer l'influence envahissante de la technologie et du marché.»

Réflexions après une année à la direction du Conseil

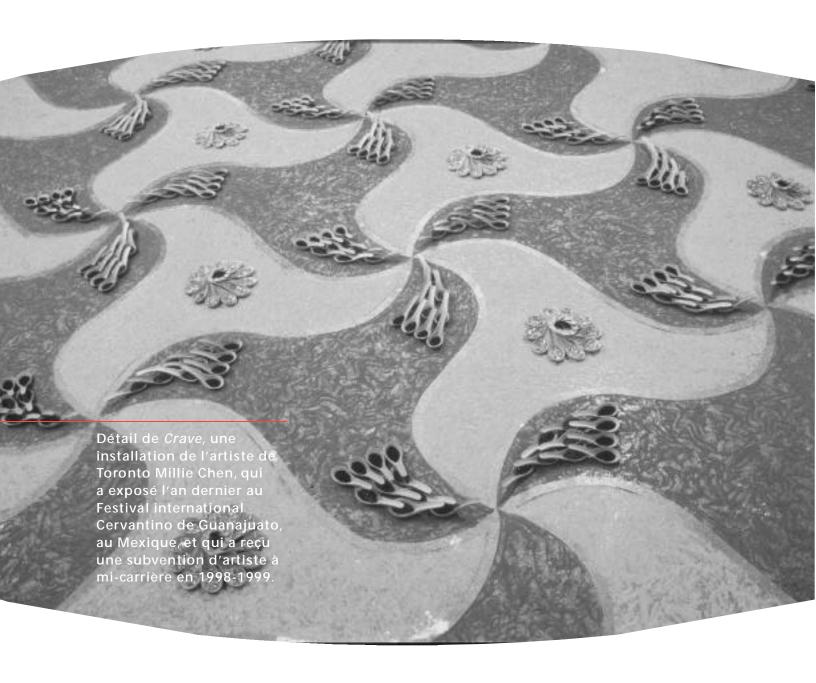
Mon arrivée au Conseil des Arts du Canada, au début de 1998, a été toute une révélation, même pour le vétéran de l'administration des arts que je suis. Loin en tête de la liste des meilleures choses qui ressortent de cette année exceptionnelle, viennent le conseil d'administration et le personnel du Conseil, dont le dévouement à l'encouragement et à la promotion de tous les arts au Canada ne connaît pas de bornes. Le Conseil - comme tous les organismes - fait face à des questions complexes, dont bon nombre défient toute analyse précise et circonscrite. C'est grâce à la compétence, à l'attention et à la générosité du conseil d'administration et du personnel qu'il continuera d'être l'organisme souple et éclairé dont a besoin et que mérite la communauté artistique du Canada au siècle prochain.

Le Conseil des Arts du Canada a profondément réfléchi au cours des années quatre-vingtdix aux principaux défis

auxquels il fait face : la nature de plus en plus pluraliste de la communauté et du public des arts; les diversités régionales; la reconnaissance et l'inclusion de la contribution des artistes autochtones; l'impact des nouvelles technologies sur la création et la distribution des oeuvres artistiques et sur les méthodes de travail du Conseil; et, reliés aux nouvelles technologies, les effets de la mondialisation sur les arts au Canada et sur la place du Canada dans le monde. Cette année, nous avons cherché à nous doter des aptitudes professionnelles et des outils organisationnels qui nous permettront de relever ces défis, tout en sachant que le Conseil de demain doit être souple, humain et bien informé.

Nous poursuivons les mesures que nous avons prises ces dernières années pour défendre la place de l'artiste dans la société et l'importance de l'investissement public dans les arts. Plus que jamais, la voix humanisante et pénétrante de l'artiste doit contrebalancer l'influence envahissante de la technologie et du marché. Nous travaillerons avec la communauté artistique à faire mieux connaître et comprendre les arts au public, et particulièrement aux jeunes publics.

Les enjeux qu'affrontera le Canada comme membre de la communauté artistique mondiale augmenteront en complexité à mesure qu'évolueront les questions de portée internationale telles que le droit d'auteur, la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et le commerce. Il ne s'agit pas de rejeter les influences extérieures, ni d'hésiter à coopérer, coproduire ou «copenser»; il s'agit de dire, avec fierté et détermination, «oui, c'est une oeuvre canadienne – c'est une belle oeuvre, et nous avons l'heureuse fortune qu'elle soit soutenue par tous les Canadiens par l'intermédiaire du Conseil.» L'une de nos lumières



littéraires et ancienne membre du conseil d'administration du Conseil, Carol Shields, a évoqué par une délicate parabole sur les fenêtres et la lumière la capacité des artistes de transformer le monde.

« Tout ce que nous savons, c'est qu'une fenêtre aveuglée a été débouchée et que la lumière y est entrée à flots. Pas une vraie lumière, bien entendu, mais l'idée d'une lumière, ce qui est infiniment plus puissant que la lumière elle-même. Illusion, accident, adresse, tout cela a joué un rôle, et ceux qui sont venus présenter leurs hommages ont été heureux d'oublier, pour un instant, les preuves scientifiques et de se laisser emporter par la puissance de la création – une fenêtre devenue plus qu'une fenêtre, mieux qu'une fenêtre, plus grande qu'une fenêtre, une fenêtre qui restera dans les esprits comme le symbole de

la plus idéale, souhaitable et transparente des fenêtres...» (Notes du discours de Carol Shields à l'Académie royale canadienne des arts, automne 1997)

La directrice,

Shiley h Thomas

Shirley L. Thomson

Revue des activités de l'année

L'année qui se termine peut être appelée une année de renouvellement et de consolidation au Conseil des Arts du Canada.

D'une part, le Conseil a reçu de nouveaux fonds grâce auxquels il a pu renforcer ses programmes, depuis longtemps à court de fonds, et lancer des initiatives dynamiques qui lui ont permis de répondre, encore que de façon très limitée, aux besoins que crée l'explosion de talents créateurs dans toutes les régions du pays. D'autre part, le Conseil a maintenu l'engagement qu'il a pris de gérer ses opérations avec efficacité et efficience, et de réduire au minimum ses dépenses d'administration pour protéger le budget des subventions.

Le nouveau millénaire à l'esprit, le conseil d'administration et le personnel ont concentré leur énergie collective à doter le Conseil d'une vision et d'un plan renouvelés, propres à un monde en évolution. Reconnaissant que c'est par les arts que nous inscrirons notre marque dans le village global, le Conseil est convaincu que son mandat de soutenir les oeuvres des artistes, nouveaux et établis, de tout le Canada, et de contribuer à accroître leur public, ici et à l'étranger, revêtira encore plus d'importance au cours des années à venir.

Avant 1998-1999

De 1994 à 1997, à la suite des deux séries d'examen des programmes que le gouvernement fédéral a entreprises pour réduire son déficit et dont les conséquences pour le Conseil ont été une diminution de 10,4 p. 100 de son crédit parlementaire, le Conseil a décidé de protéger le budget de ses subventions et de réduire ses frais généraux et ses dépenses d'administration. Cette décision a eu un impact profond sur le personnel, qui s'est vu réduit de près de moitié (de 268 à 132 employés), et sur son travail. Le nombre des programmes est passé de plus de 100 à 54 (même si ce nombre a quelque peu augmenté en raison des nouveaux fonds) et la plupart

«Le Conseil a reçu de nouveaux fonds grâce auxquels il a pu renforcer ses programmes, depuis longtemps à court de fonds, et lancer des initiatives dynamiques qui lui ont permis de répondre, encore que de façon très limitée, aux besoins que crée l'explosion de talents créateurs dans toutes les régions du pays. »

n'ont plus qu'une seule date limite par année.

En 1997, le gouvernement a annoncé l'attribution au Conseil des Arts du Canada de nouveaux fonds de 25 millions de dollars par année pour les cinq années financières 1997-1998 à 2001-2002, et d'un montant de 10 millions de dollars pour le Fonds du nouveau millénaire pour les arts. Il a ainsi montré son engagement envers le Conseil des Arts du Canada et l'aide publique aux arts au niveau fédéral.

Les nouveaux fonds ont permis au Conseil de renforcer ses programmes réguliers d'aide aux organismes artistiques, y compris aux orchestres symphoniques, aux compagnies d'opéra, de théâtre et de danse, aux musées d'art à but non lucratif et aux éditeurs, et de donner suite, par une aide ciblée, aux priorités stratégiques énoncées dans son Plan stratégique de 1995, Vers une nouvelle perspective. En distribuant ces fonds, le Conseil a tenu compte de l'engagement qu'il avait pris de maintenir au minimum ses frais généraux pour protéger le budget des subventions.

Première année des nouveaux fonds. Le Conseil a décidé, pour 1997-1998 uniquement, de distribuer le montant de 25 millions de dollars sous forme de subventions de fonctionnement non renouvelables équivalant à 20 p. 100 des subventions des organismes qui recevaient déjà ce genre d'aide. Toujours pour



Photo: Paul Litherland

1997-1998 seulement, il a accru de 20 p. 100 le budget des programmes d'aide aux artistes et d'aide de projet. Le montant total des paiements de la Commission du droit de prêt public aux auteurs de livres, pour sa part, a augmenté de 2,2 millions de dollars. Les fonds non dépensés ont été réservés pour des initiatives spéciales et des mesures d'aide au fonctionnement.

Distribution des nouveaux fonds en 1998-1999

En avril 1998, le Conseil a annoncé son plan et ses priorités pour la distribution des nouveaux fonds au cours des quatre années suivantes. Fruit de nombreuses discussions avec le conseil d'administration et le personnel et de plusieurs consultations des comités consultatifs des disciplines artistiques, ce plan développait les orientations déjà décrites dans le Plan stratégique de 1995. Il reflétait les principales préoccupations du Conseil pour la distribution des fonds : le besoin immédiat de renforcer les programmes en place et la nécessité pressante de donner suite à un certain nombre de priorités stratégiques, jugées d'importance primordiale dans le développement à long terme des arts canadiens.

Le montant disponible de 22 965 000 \$ a été distribué comme suit.

Subventions de 1998-1999 (en milliers de dollars)		
Renforcement et réorientation		12 300 \$
Commission du droit de prêt public		2 200
Priorités stratégiques		
Développement des publics	1 900	
Arts autochtones	1 500	
Équité et accès	1 500	
Développement international et festivals	2 000	
Total partiel	6 900	6 900
Total des subventions		21 400
Services, fonctionnement et administration		1 565
Total des dépenses		22 965

Renforcement et réorientation

Grâce aux nouveaux fonds, le Conseil a pu renforcer ses programmes d'aide à la création, à la production et à la diffusion. Il a en outre apporté certains changements destinés à corriger les inégalités historiques exacerbées par la stagnation et la réduction de ses fonds au cours des années :

- Les budgets des programmes réguliers d'aide à la production destinés aux compagnies des arts de la scène, aux maisons d'édition et aux organismes d'arts médiatiques ont été sensiblement accrus. Le budget global des subventions de production aux organismes a augmenté de 24 p. 100 par rapport à 1996-1997.
- Un important programme a été créé avec les fonds nouveaux et existants pour soutenir le fonctionnement des musées et galeries d'art à but non lucratif. L'aide au fonctionnement des cinémathèques a été rétablie.
- Les subventions aux artistes ont été renforcées et leurs budgets augmentés de 16 p. 100. Le taux de succès de bon nombre de programmes d'aide aux artistes a augmenté.
- Le budget de tous les programmes d'aide aux tournées et à la diffusion a atteint 18,2 millions de dollars en 1998-1999, une hausse de plus de 109 p. 100 depuis la publication du Plan stratégique de 1995.

«La communauté artistique du pays est en pleine période de fermentation créatrice, embrassant de nouvelles formes d'art et de nouveaux médias et n'hésitant pas à franchir les frontières de l'expression artistique.»

La plus forte augmentation procentuelle de fonds, elle reflète la priorité que le Conseil accorde aux activités vitales qui rapprochent artistes et publics : tournées des arts de la scène, expositions, présentations et minispectacles d'arts visuels, médiatiques et interdisciplinaires, distribution et promotion des arts à de nouveaux publics dans tout le pays.

• Les auteurs, illustrateurs et traducteurs ont reçu en outre 2,2 millions de dollars du Programme du droit de prêt public.

Priorités stratégiques

Les nouveaux fonds ont permis au Conseil non seulement de renforcer ses programmes, mais d'affecter approximativement 7 millions de dollars aux priorités stratégiques suivantes :

Développement des publics – et particulièrement des jeunes publics – des arts

Pour que les arts soient davantage intégrés à la vie des Canadiens, le Conseil a accru son aide à la création, production et diffusion d'oeuvres d'art destinées aux jeunes publics. Il a en outre investi dans le développement d'aptitudes en programmation, marketing et présentation d'oeuvres aux jeunes. Par ces initiatives et, d'autre part, en renforçant l'aide aux tournées, aux expositions et à la distribution et accroissant l'accès des gens de tous âges aux arts, le Conseil insuffle une nouvelle vie à la partie de son mandat qui consiste à promouvoir la diffusion des arts.

Arts autochtones

Reconnaissant la richesse des pratiques traditionnelles et contemporaines des artistes autochtones, le Conseil a mis en oeuvre un certain nombre d'initiatives pour les aider à mieux connaître et utiliser ses programmes. Il a accru l'aide aux arts autochtones tant dans le cadre de ses programmes réguliers que par des initiatives ciblées. Il a créé à leur intention des programmes ou des projets pilotes qui soutiennent la création littéraire et l'édition, la danse, la musique, le théâtre radiophonique, le cinéma et des initiatives de conservation en arts visuels.

Il a également accru ses activités de communication, notamment la tournée d'information en arts médiatiques dans des communautés autochtones des Prairies, de novembre 1998 à février 1999. Cette tournée a généré près de quatre-vingt-dix demandes pour le nouveau programme pilote en arts médiatiques destiné aux artistes autochtones du cinéma, de la vidéo, de l'audio et des nouveaux médias électroniques.

Enfin, la conférence *Voir avec fierté*, organisée par le Secrétariat des Peuples autochtones du Conseil à Ottawa, en septembre 1998, a réuni des artistes autochtones de toutes les régions du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La conférence a remporté énormément de succès et amplement atteint son objectif, qui était de créer un forum national où pourraient dialoguer les artistes autochtones entre eux et les artistes et le Conseil des Arts du Canada. Une deuxième conférence est prévue pour 2001.

Équité et accès

Pour encourager l'expression créatrice des artistes de communautés de cultures diverses, le Conseil a accru à cette fin l'aide de ses programmes de base dans toutes les disciplines et soutenu des initiatives spéciales et multidisciplinaires. Parmi les manifestations les plus mémorables de l'année, des Minispectacles ont été organisés à Vancouver, Toronto et Montréal en novembre 1998 pour les artistes de la musique des communautés de cultures diverses et des Premiers Peuples. Des diffuseurs de tout le pays ont ainsi pu voir évoluer ces artistes, dont bon nombre ont par la suite obtenu des engagements qui vont considérablement favoriser leur carrière au Canada et à l'étranger.

Le Bureau de l'équité du Conseil, qui oriente les efforts du Conseil dans ce domaine et crée de nombreuses occasions de communication avec les communautés de cultures diverses, a lancé un nouveau programme, Innovations, dont l'objet est d'accroître l'accès à l'aide du Conseil de la nouvelle génération d'artistes professionnels qui n'ont jamais reçu de subvention du Conseil.

Activités internationales

Sachant que les artistes oeuvrent dans un environnement mondial, le Conseil a créé dans presque toutes les disciplines des programmes à caractère international qui permettent aux artistes de développer leur potentiel artistique et qui font connaître les arts canadiens à l'étranger. Cette initiative, de portée limitée et axée sur les artistes, complète les programmes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui continuera de soutenir les tournées et expositions de grande envergure à l'étranger. Le Conseil veut ainsi encourager les coproductions de compagnies étrangères et canadiennes, et de ce fait accroître le public international des créations canadiennes et faciliter les échanges et la création de réseaux entre créateurs, producteurs et directeurs artistiques. L'an dernier, le Service du théâtre a organisé des tournées de directeurs artistiques en France, en Afrique et en Australie dans le but d'encourager les coproductions. Les résultats de cette initiative seront connus la saison prochaine. Les résidences internationales sont un autre secteur de développement dont on étudie activement les possibilités.

Festivals

Les festivals ont prouvé qu'ils contribuaient à élargir le public des arts et à faire connaître les arts. Tous les services du Conseil ont des programmes d'aide aux festivals ou d'aide à la diffusion. Les festivals d'écrivains, de théâtre, de musique et de cinéma font maintenant partie de la vie culturelle de la plupart des communautés, grandes et petites. En soutenant les festivals, le Conseil veut encourager les organisateurs à offrir une programmation plus originale, qui enrichira leur public et portera à de nouveaux niveaux leur connaissance et leur appréciation des arts.



Autres initiatives liées aux priorités stratégiques

Le Conseil a entrepris d'autres initiatives qui sont reliées à ses priorités stratégiques et qui répondent à des besoins pressants :

- Le Service du théâtre a mis sur pied une «Brigade volante», qui fournit aux compagnies de théâtre à but non lucratif une aide pratique axée sur le développement organisationnel.
- Dans le domaine des nouveaux médias, le Conseil, le Banff Centre et Stentor se sont associés pour créer l' «Initiative d'innovation

créatrice canadienne», grâce à laquelle des artistes en médias électroniques peuvent entreprendre des travaux de recherche et de création au Banff Centre.

• Le Service des lettres et de l'édition a lancé un programme pilote, le Programme d'aide à la littérature orale et électronique, qui rend l'aide du Conseil plus accessible aux pratiques littéraires novatrices qui ne sont pas fondées sur la forme conventionnelle du livre ou du magazine imprimé, notamment la poésie dub et rap, la poésie-performance, l'art de conter, les magazines électroniques et l'expression littéraire publiée ou radiodiffusée électroniquement.



 Le Centre de musique canadienne a entrepris, avec l'aide d'une subvention du Conseil, la numérisation de sa collection de partitions de musique contemporaine canadienne et sa migration sur Internet.

Fonds du nouveau millénaire pour les arts

En juin 1998, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a confirmé la promesse du gouvernement fédéral d'attribuer au Conseil 10 millions de dollars pour soutenir la production d'oeuvres d'art marquant le nouveau millénaire. Ce programme spécial accorde une aide financière aux artistes et organismes artistiques professionnels de toutes les disciplines artistiques pour créer des oeuvres qui auront un impact durable, qui célèbrent le nouveau millénaire et qui enrichiront et rehausseront les collections, répertoires et lieux publics. Les comités de sélection choisissent des projets qui se distinguent par leur créativité, leur originalité et leur

imagination et attachent une importance particulière aux projets qui s'adressent aux jeunes.

Jusqu'ici, plus d'une centaine de projets de tout le pays ont reçu des fonds et deux autres concours doivent avoir lieu. La riche toile de projets subventionnés comprend Our Life in Stone, de la Nunavut Arts and Crafts Association d'Igaluit, un colloque de sculpteurs dans l'Île de Baffin qui permettra aux anciens des communautés du Nunavut de rencontrer les artistes de demain; Esprits de clochers, de la Société de musique contemporaine du Québec, une comédie musicale à laquelle ont collaboré une quinzaine de compositeurs et une quinzaine d'organismes musicaux de Montréal pour marquer le nouveau millénaire; et The Iron Road, un opéra sino-canadien de Tapestry Music Theatre, qui traite de la construction de la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Les défis de demain

Une chose que les événements et les activités des douze derniers mois montrent, c'est que la communauté artistique du pays est en pleine période de fermentation créatrice, embrassant de nouvelles formes d'art et de nouveaux médias et n'hésitant pas à franchir les frontières de l'expression artistique. Les nouveaux fonds, bienvenus et nécessaires, ont permis de revigorer les programmes du Conseil et de répondre aux nombreux nouveaux besoins pressants de la communauté artistique. La qualité des milliers de propositions soumises au Conseil et le taux de succès encore trop faible dans certains cas, révèlent qu'il y a de l'excellent travail qui se fait dans tout le pays et mérite d'être reconnu, et qu'il reste beaucoup à faire.

Grâce aux nouveaux fonds et inspirés par l'engagement et les possibilités prometteuses des artistes du Canada, le conseil d'administration et le personnel du Conseil continuent, ensemble, à préparer l'avenir. Ils élaborent un plan d'entreprise qui mènera le Conseil au-delà du Plan stratégique de 1995,

Sylvain Senez du
Ballet British
Columbia. La
compagnie, dont
le directeur est le
chorégraphe bien
connu John
Alleyne, reçoit
une aide de
fonctionnement
pluriannuelle du
Conseil.

produit dans le contexte de l'examen des programmes, et qui établira des objectifs tournés vers le nouveau siècle.

Un élément essentiel de ce travail est le nouveau Service de la recherche et de la planification, qui mettra au point les indicateurs du rendement dont nous avons besoin pour mesurer l'impact de nos stratégies et de nos actions. Le Service deviendra aussi une source d'information pour la communauté artistique et le public, un besoin dont on a souvent fait état au Conseil ces dernières années. Le Conseil est un riche dépôt de quarante années de données sur les arts, auquel le public devrait avoir plus facilement accès. Par ailleurs, le Conseil a renouvelé son site Web et intensifié ses



stratégies de communication et de défense des arts pour faciliter l'échange d'information sur les arts et dire avec plus de force encore que les arts enrichissent et améliorent la vie de nos communautés.

Comme le monde des arts ne cesse de fluctuer et d'évoluer, une multiplicité de nouvelles questions requièrent constamment l'attention immédiate et à long terme du Conseil. Les questions suivantes sont actuellement examinées ou le seront au cours des prochains mois:

L'évaluation par les pairs : Le Conseil estime toujours que l'évaluation par les pairs est un

élément fondamental de son travail. Il continue à clarifier ce processus et à rendre ses méthodes aussi transparentes que possible.

Centres d'artistes autogérés : Le Service des arts visuels étudie le programme d'aide aux centres d'artistes autogérés pour l'adapter à la réalité dans laquelle fonctionnent actuellement ces établissements. Les centres de tout le pays ont été consultés et le nouveau programme est censé être en place vers la fin de l'année civile.

Mondialisation : En créant des programmes internationaux dans tous ses services, le

Conseil montre qu'il est conscient que nous vivons dans un environnement international et que les arts sont nos meilleurs porte-parole à l'étranger. Le Conseil a une responsabilité particulière sur la scène internationale du fait que la Commission canadienne pour l'UNESCO a été placée sous son égide. Il collaborera avec la Commission à promouvoir les valeurs sur lesquelles celle-ci repose : la paix, le respect des droits de la personne et le droit à l'enrichissement intellectuel et culturel. Une autre dimension internationale du mandat du Conseil découle de sa participation au Conseil consultatif d'Équipe Canada, qui se réunit tous les trois mois pour conseiller le gouvernement, entre autres choses, en matière de commerce, d'accès et de promotion des marchés. C'est là une autre arène où le Conseil peut faire entendre sa voix, où il peut contribuer à faire reconnaître et respecter la contribution des arts à l'innovation, à la prise de risques et au travail d'équipe, qualités si essentielles dans le monde de l'entreprise.

Interdisciplinarité: Dans le cadre du processus de restructuration, les programmes d'aide à la création, production et diffusion des oeuvres interdisciplinaires ont été regroupés il y a deux ans au Service des arts médiatiques du Conseil. Après réflexion, nous avons conclu que les artistes interdisciplinaires seraient mieux servis par une unité administrative qui leur est entièrement consacrée. L'art interdisciplinaire est parvenu à maturité et a acquis ses lettres de noblesse, mais il n'en continue pas moins de chercher à franchir les frontières artistiques et à nous entraîner dans de nouvelles zones de perception. Ces programmes font actuellement l'objet d'un examen avec des professionnels du domaine.

Une conclusion

Cette revue de nos activités dépeint une année de travail intensif et d'initiatives nouvelles destinés à répondre dans l'immédiat et à long terme à des questions pressantes. Nous savons que bien des défis nous attendent et le Conseil est prêt à les relever – ainsi que ceux qui se cachent encore derrière notre horizon – avec confiance et détermination.

Distribution des subventions par discipline en 1998-1999

Musique Théâtre Lettres et édition Arts visuels	(en milliers de dollars) 21 558 \$ 20 349 17 415 15 364	
Danse Arts médiatiques	12 269 10 081	
Commission du droit de prêt public Fonds du nouveau millénaire	8 033	
pour les arts Autres	5 318 1 370	
Total	111 757	